

## Le territoire du département de la Somme à la Fin IV<sup>e</sup>-Début III<sup>e</sup>siècle av. n.e.



Les fouilles archéologiques ont permis d'étudier moins d'une centaine de sites datés de La Tène B2-C1 (300/200 av. n. e). Ce nombre relativement faible ne rend bien évidemment pas compte de la réalité de l'occupation des campagnes au cours de cette période. En l'état actuel de la recherche, il est pratiquement impossible de dater précisément les centaines de « fermes » découvertes par R. Agache, ni celles qui ont fait l'objet de prospections. Parmi les sites fouillés, nous trouvons des vestiges appartenant à des établissements ruraux qui, à de rares exceptions près, investissent des zones non occupées précédemment. A partir de La Tène C1, ils sont désormais protégés par des fossés traduisant une nouvelle forme d'architecture à vocation plus ou moins ostentatoire. Des espaces funéraires, parfois reliés aux habitats, se caractérisent par la généralisation de la pratique de l'incinération (du moins pour les adultes) apparue timidement à La Tène B1. Le sanctuaire primitif de Ribemont-sur-Ancre, témoignage de nouvelles pratiques rituelles, est le seul qui puisse être daté de La Tène C1, aux environs de 280 av. n. e.<sup>1</sup>

La culture matérielle semble aussi refléter ces évolutions, sans que l'on puisse véritablement parler de rupture. Ainsi, si le répertoire céramique voit, à la charnière LTB2/LT C1, le développement des séries à profil arrondi et des décors au lisseur, il s'inscrit malgré tout dans la tradition Aisne-Marne III antérieure (M. Friboulet et alli, 2003 ; N. Buchez, 2011, p. 320-323).

Ces nouvelles évolutions ont été portées au crédit, non pas des populations locales, mais de nouveaux arrivants (St. Fichtl, 1994 ; J.-L. Brunaux, 1996 ; 2000). En l'absence de sources contemporaines, il faut aller chercher chez César la trace de ces nouveaux arrivants. C'est en effet dans le *Bellum Gallicum* qu'il décrit les différents grands groupes ethniques peuplant la Gaule Chevelue. Parmi eux, au nord de la Seine et de la Marne, figurent les Belges qui se distinguent par leur langue, leurs lois et leurs coutumes. Les *Remi* lui apprennent qu'ils ont une lointaine origine germanique et qu'ils ont chassé les Gaulois qui habitaient le territoire auparavant (*B.G.*, I, 1, 2-3<sup>2</sup> ; *B.G.*, II, 4<sup>3</sup>). Les historiens en ont déduit que ces Belges, sous la pression d'autres groupes germaniques, auraient quitté leurs terres (partie nord de l'Allemagne ?), franchi le Rhin et emprunté la moyenne vallée de la Seine, avant d'occuper le quart nord-ouest de la Gaule. Si l'on retient l'hypothèse développée par J.-L. Brunaux, le « charnier » de Ribemont-sur-Ancre montre que cette « colonisation » ne s'est pas produite sans heurts. A l'issue d'un combat victorieux contre les populations locales, les Belges auraient édifié un gigantesque « trophée » marquant leur

volonté de s'approprier ce territoire et d'en faire reconnaître les limites aux populations voisines. D'après la leçon β des manuscrits du *Bellum Gallicum*, une partie d'entre eux aurait constitué, dès cette époque, une entité particulière, le *Belgium* cité par César (*B.G. V*, 12, 2, 24, 2-4, 25, 4) puis Hirtius (*B.G. VIII*, 46, 4, 6, 49, 1, 54, 4). Il couvrirait probablement la partie occidentale de la Gaule Belgique, soit au moins le territoire des futures *Civitates* des *Bellovaci*, des *Ambianii* des *Atrébatii* (St. Fichtl, 1994, p. 140-142 ; 2012, p. 137-138)<sup>4</sup>.

Au risque d'anachronisme, rien ne permettant de leur attribuer une origine gauloise, il faut peut-être y intégrer deux peuples figurant dans la liste de Pline, les *Britanni* (au nord des *Ambianii* les *Oromansaci*<sup>5</sup> qui touchent au *Pagus Gessoriacus* (*Naturalis Historia*, IV, 106<sup>b</sup>). R. Fossier (1968, I, p. 126) propose d'établir les *Britanni* dans le Ponthieu. Pour L.-P. Delestrée (1996, p. 110), ils représenteraient ensemble un peuple maritime localisé dans le Ponthieu-Vimeux<sup>7</sup>. Sous réserve de confirmation, il semble bien que cette frange littorale se distingue du reste de la région. C'est notamment là que se trouvent les nécropoles les plus importantes, une relative concentration des tombes à armes et la plupart des dépôts en ossuaires.

Nous ignorons tout de l'éventuelle organisation territoriale au cours de La Tène Moyenne. Il a été conjoncturé une intégration progressive d'ensembles familiaux se réclamant d'un ancêtre commun gardant des liens très puissants, dans des cellules de base ou de « tribus » (J.-L. Brunaux, 1996, p. 18 ; 2004, p. 17-18). Le territoire occupé par celles-ci aurait peu à peu constitué les *pagi*<sup>8</sup>, terme latin qui serait la transcription latine du mot gaulois *corios*, « réunion d'hommes ou de guerriers » (Chr. Peyre, dans L.-P. Delestrée, 1996, p. 6-8). L'hypothèse a été émise d'un *pagus* central occupant, autour de la future capitale *Samarobriua*, un cercle d'environ 25 km de rayon soit, *grosso modo*, l'Amiénois actuel (R. Fossier 1968, I, p. 125). Deux villages dérivant de *Mediolanum*, Molliens-au-Bois et surtout Molliens-Dreuil, situés tous deux à 15 km de la Somme, pourraient constituer des lieux d'échanges excentriques. Le territoire du second possède un sanctuaire situé sur une position topographique bien en vue, à proximité de la frontière naturelle entre l'Amiénois et le Ponthieu. Mais, il n'a livré aucun élément de datation antérieur à la Tène finale. La question reste donc ouverte et ne sera probablement résolue que par une étude fine qui pourrait mettre en évidence différents faciès culturels (céramique notamment), à supposer que ceux-ci traduisent bien des communautés particulières.

Selon un rythme qui nous échappe, les liens plus ou moins lâches qui auraient maintenu ces différentes entités -supposées ou réelles- se seraient progressivement resserrés pour aboutir à ce que César appelle la *Civitas* (J. Foviaux, 1986, p. 43). Si le nom qu'ils se sont donné a pu être utilisé bien avant, ce n'est qu'à partir du milieu du I<sup>er</sup> siècle avant n.è, qu'ils sont cités par les sources littéraires. Deux de ces peuples notamment nous concernent : les *Viromandui* et les *Ambiani*. Les premiers sont localisés à l'est du département, dans une bonne partie du Santerre et du Vermandois, sur le haut cours de la Somme. Les seconds, à partir de leur supposé noyau central se seraient étendus à l'est et à l'ouest pour occuper finalement une bonne partie du département actuel et la partie méridionale du Pas-de-Calais jusqu'à la Canche. Comme l'a montré J.-L. Massy (1983, p. 16-17) qui a confronté les hypothèses d'H. d'Arbois de Jubainville (1891, p. 36-37), G. Dottin (1920, II, p. 91, 213) et Ch.-J. Guyonvarc'h (p. 386-388), le sens de leur ethnonyme ne s'y oppose pas, la préposition *ambi-* étant dérivée d'un prototype indo-européen qui signifierait en gaulois "autour, de chaque côté, de part et d'autre". Le nom des *Ambianii* s'expliquerait ainsi par leur position de part et d'autre des rives de la Somme.



---

## Bibliographie

**Arbois de Jubainville H. (d'),**

1891 = *Les noms gaulois chez César et Hirtius*, Paris, 1891.

**Bayard D., Massy J.-L.,**

1983 = *Amiens romain, Samarobriva Ambianorum*, Amiens, R.A. Picardie, 1983, 374 p.

**Brunaux J.-L.,**

1996 = Chronologie et histoire: les lieux de culte dans la genèse du Belgium » dans LEJARS T. dir. - *Le Nord de la Gaule et la chronologie du second Age du Fer*, actes de la table ronde de Ribemont-sur-Ancre, oct. 1994, *R.A.P.*, 3/4, Amiens, p. 209-221.

2000 = La mort du guerrier celte. Essai d'histoire des mentalités, dans Verger St., *Rites et espaces en pays celte et méditerranéen. étude comparée à partir du sanctuaire d' Acy Romance (ardennes, france, collection de l'Ecole Française de Rome*, 275, 2000, p. 231-251.

2004 = *Guerre et religion. Elssai d'anthropologie celtique*, Errance, 2004, 179 p.

**Buchez N.,**

2011b = *La Protohistoire récente - Etat de la documentation et principaux résultats issus de la fouille des sites funéraires de La Tène moyenne à La Tène finale sur les grands tracés linéaires en Picardie occidentale*, dans Bayard D., Buchez N., Depaepe P., dir, 2011, p. 267-334.

**Delestrée L.-P.,**

1996 = *Monnayages et peuples gaulois du Nord-Ouest*, Paris, Errance, 1996, 144 p.

**Delmaire R.,**

1974 = *Civitas Morinorum, pagus Gesoriacus, civitas Bononensium, Latomus*, t. 33, 2, 1974

**Desjardins E.,**

1876-1893 = *Géographie historique et administrative de la Gaule romaine*, Paris, 1876-1893, 4 vol.

**Dottin G.,**

1920 = *La langue gauloise*, 2 vol., Paris, 1920.

**Fichtl St.,**

1994 = *Les Gaulois du Nord de la Gaule (150-20 av. J.-C.)*, Paris, Errance, 1994, 190 p.

2012 = *Les peuples gaulois - IIIe-Ier siècle av. J.-C.*, Errance (Editions), 2012, 255 p.

**Fossier R.,**

1968 = *La terre et les hommes en Picardie jusqu'à la fin du XIIIe siècle*, Paris-Louvain, 1968, (Publ. Fac. Lettres et Sciences Humaines de Paris-Sorbonne, Série Recherches, t. 48-49), 1968, 824 p. en 2 vol., pl. et cartes.

**Foviaux J.,**

1986 = *De l'Empire romain à la féodalité*, T. I, *Droit et institutions*, Paris, 1986, 464 p.

**Friboulet M. et alii,**

2003 = Friboulet M., Buchez N., Desenne S., Gaudefroy St., Malrain Fr., Pinard Est., Robert Br. Caractérisation des ensembles céramiques des IVe et IIIe siècles avant notre ère dans la région picarde. In : MENNESSIER-JOUANNET Christine, ADAM Anne-Marie, MILCENT Pierre-Yves éd. - *La Gaule dans son contexte européen aux IVe et IIIe siècles avant notre ère* : actes du XXVIIe colloque international de l'AFEAF (Clermont-Ferrand, 29 mai - 1er juin 2003) - thème spécialisé. Lattes : Éd. de l'Association pour le développement de l'archéologie en Languedoc-Roussillon, 2007, p. 35-67 (Monographies d'Archéologie Méditerranéenne, Hors-Série ; 2)

**Guyonvarc'h Ch.-J.,**

1966 = Les noms des peuples belges, *OGAM-CELTICUM*, XV, 106, 1966, 385-400.

---

1 Signalons le bâtiment à probable vocation culturelle associé à un espace funéraire de Boves daté de La Tène B2 et le « proto fanum » de Méaulte mis au jour dans une contexte funéraire qui débute à La Tène C1.

2 *Gallia est omnis divisa in partes tres, quarum unam incolunt Belgae, aliam Aquitani, tertiam qui ipsorum lingua Celtae, nostra Galli appellantur. Hi omnes lingua, institutis, legibus inter se differunt. Gallos ab Aquitanis Garumna flumen, a Belgis Matrona et Sequana dividit. Horum omnium fortissimi sunt Belgae, propterea quod a cultu atque humanitate provinciae longissime absunt, minimeque ad eos mercatores saepe comeant atque ea quae ad effeminandos animos pertinent important, proximique sunt Germanis, qui trans Rhenum incolunt, quibuscum continenter bellum gerunt.*

3 *Cum ab iis quaereret quae civitates quantaeque in armis essent et quid in bello possent, sic reperiebat: plerosque Belgos esse ortos a Germanis Rhenumque antiquitus traductos propter loci fertilitatem ibi consedissee Gallosque qui ea loca incolerent expulsi, solosque esse qui, patrum nostrorum memoria omni Gallia vexata,....*

4 Cette hypothèse d'une entité particulière est ancienne : N., Sanson d'Abbeville, 1635.

5 Ern. Desjardins (t. I, p. 369 et t. II, p. 455) penche pour une mauvaise lecture et propose la restitution *Ora Marsacis*, dénomination purement topographique dont le pays de Marck, au delà de Calais, serait l'héritier. Le peuple serait alors celui des gens de *Gesoriacum*, c'est-à-dire les *Morini*.

6...*dein Menapi, Morini, Oromarsaci iuncti pago qui Gessoriacus vocatur, Britanni, Ambiani, Bellovaci, Bassi. Introrsus Catuslugi,*  
.....

7 R. Delmaire (1974, p. 273), qui adopte une position plus radicale, penche pour une corruption du texte de César et propose la restitution : « en face » des *Britanni*, les *Ambiani*.

8 Quoique discutée, l'étymologie de *pagus* est rapprochée de la racine du verbe *pa(n)gere*, le sens étant "ficher en terre, enfoncer, planter" une borne pour délimiter.

